

Etat des lieux des dispositifs d'accompagnement des musiciens de jazz en France

Par Ingrid Bellut

Etude en vue de la préparation du forum



centre|régional|du jazz en|bourgogne

INTRODUCTION

Cet état des lieux des dispositifs d'accompagnement des musiciens de jazz en France a été réalisé en vue de la préparation du forum *Jazz : une scène créative en région*, prévu les 14 et 15 juin 2013 à Chalon-sur-Saône. Tout d'abord, une synthèse analytique des recherches réalisées dégage des axes relatifs aux apports, fonctionnements, et moyens financiers d'une sélection de dispositifs d'accompagnement dans le secteur du jazz. Succède ensuite, un regard élargi sur les tremplins jazz et les dispositifs dans le secteur des musiques actuelles. Enfin, cette analyse s'ouvre sur d'autres perspectives de recherche, et vers des questionnements et réflexions que cet état des lieux peut susciter. Des fiches descriptives des dispositifs sélectionnés¹, réalisées pour ces recherches, sont disponibles en seconde partie de ce document.

Bonne lecture.

Ingrid Bellut

¹ Cf. Annexe 1 : *Tableur - Liste des structures, des dispositifs étudiés et ressources*

SOMMAIRE

Partie 1 : SYNTHÈSE ANALYTIQUE DE L'ÉTAT DES LIEUX	5
1. Apports et fonctionnements des dispositifs en jazz	5
1. Une structuration en réseaux	5
2. Les objectifs des dispositifs	5
3. Des sélections collectives et solidaires	6
4. Des exigences artistiques et éthiques	7
5. Une tendance vers l'export et l'accueil	7
6. Les « bienfaits collatéraux »	7
2. Moyens et fonctionnements des dispositifs financiers	8
1. Des dispositifs financiers spécifiques simplifiés	8
2. Les moyens affectés aux dispositifs	9
3. Regards sur les tremplins et le secteur des musiques actuelles	10
1. Les avantages et limites des tremplins et concours	10
2. Regards sur les dispositifs dans le secteur des musiques actuelles	11
4. Conclusion de l'état des lieux	12
1. Un état des lieux qui ouvre sur d'autres perspectives de recherche	12
2. Ouverture	13

Partie 2 : FICHES DESCRIPTIVES DES DISPOSITIFS	14
1. Dispositifs nationaux	14
Jazz Migration AFIJMA/AJC & FSJ/Fédélima	14
Jazz en Scènes FSJ/Fédélima	15
Jazz Emergence METIS (Musiques Emergence Transmission Inter-régionS)	16
2. Dispositifs régionaux	18
Diffusion CRJ en Bourgogne	18
Production CRJ en Bourgogne	19
Orchestre des jeunes musiciens JAZZ(s)RA (Rhône-Alpes)	20
Djaz 51 (Champagne-Ardenne)	21
Appel à projets – Jazzus (Champagne-Ardenne)	22
Focus On Collectif de jazz de Basse Normandie	23
Réseau jazz en région Centre	24
➤ Festival Emergences	24
➤ Le Petit Fauchoux	24
➤ Diffusion – Jazz à Tours / école de musiques actuelles	24
AJMi (Association pour le Jazz et la Musique Improvisée) (PACA)	26
Autres dispositifs	27
➤ CRDJ en Pays-de-la-Loire	27
➤ Le Pôle Jazz en L’R (Languedoc-Roussillon)	27
3. Tremplins et concours	29
Tremplin JAZZ(s)Ra	29
Tremplin RéZZo Focal Jazz à Vienne	29
Tremplin Jazz d’Avignon	30
Concours national de Jazz à la Défense	30
Tremplin Jazz à Vannes	30
4. Regards sur les musiques actuelles	31
Le Fair	31
START PLAY REC Domaine Musiques	32
Itinérances Le RIF	33
Yvelive Le Cry pour la musique	34
Tremolino	35
Le Tour TREMA	36
ANNEXES	
Annexe 1 : Tableur - Liste des structures, des dispositifs étudiés et ressources	37
Annexe 2 : Tableau de synthèse des différents types d’aides apportées par les dispositifs étudiés	38
Annexe 3 : Tableau de synthèse des dispositifs d’accompagnement nationaux et régionaux	40
Annexe 4 : Tableau de synthèse des tremplins et concours	41

Partie 1 : SYNTHÈSE ANALYTIQUE DE L'ÉTAT DES LIEUX

1. Apports et fonctionnements des dispositifs en jazz

1. Une structuration en réseaux

La majorité des dispositifs d'accompagnement à l'émergence se structurent autour de réseaux de diffuseurs² :

- Nationaux³ : AFIJMA/AJC, FSJ/Fédélima, RÉZZo Focal Jazz à Vienne, METIS (Jazz Emergence)
- Régionaux : CRJ en Bourgogne, JAZZ(s)RA (Rhône-Alpes), Petit Faucheux/Jazz à Tours (Centre), AJMi (PACA), Focus On (Basse-Normandie), Jazzus (Champagne-Ardenne)

On observe une présence des dispositifs d'accompagnement ou de réseaux de diffusion du jazz sur les régions : Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire⁴, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. A l'inverse aucun dispositif et réseau de diffusion du jazz régionaux n'a été identifié sur les treize autres régions de France métropolitaine.⁵ Ainsi, l'accompagnement des musiciens de jazz semble moins structuré au nord, nord-ouest et sud-ouest de la France.

Outre les limites de ces dispositifs et leur disparité sur le territoire français, la question de l'émergence est-elle bien traitée dans ce cadre ? Ces dispositifs sont-ils suffisants et adaptés aux besoins ?

2. Les objectifs des dispositifs

Dans une logique de professionnalisation des musiciens, les dispositifs visent des accompagnements à⁶ :

- la diffusion : concerts ponctuels, tournées, aides à l'export ou accueil, concerts dans des conditions professionnelles,

² Cf. Annexe 3 : *Tableau de synthèse des dispositifs nationaux et régionaux*

³ Les structures membres de ces réseaux nationaux recouvrent l'ensemble des régions de France métropolitaine à l'exception de METIS mettant en réseau 5 régions.

⁴ Les réseaux du CRDJ en Pays-de-la-Loire et le Pôle Jazz en L'R (Languedoc Roussillon) soutiennent principalement la diffusion de l'émergence artistique, de nouvelles productions d'artistes de renommée nationale voire internationale.

⁵ Cela ne prend pas en compte les régions des festivals qui peuvent avoir un impact sur l'aide à la diffusion et la circulation d'artistes en région.

⁶ Cf. Annexe 2 : *Tableau de synthèse des différents types d'aides apportées par les dispositifs étudiés*

- la production : aides à la répétition, à la création voire à la production de CD ou de maquette, résidences avec des artistes invités,
- la promotion et la communication : relais d'information sur les réseaux, affiches, interviews, vidéos, maquettes, compilations, principe de lauréat, reconnaissance et légitimité du dispositif,
- l'insertion professionnelle et la formation : résidence de coaching, accompagnement au management, rencontres artistiques et professionnelles,
- les conseils et l'expertise : construction de projet, montage de dossier, soutien administratif et promotionnel, recherches de contacts.

Aussi, ils visent à favoriser le développement du jazz sur leur territoire par leurs fonctions :

- de repérage et de valorisation de groupes locaux,
- de fédération d'acteurs (artistes, lieux diffusion, lieux de formation, collectivités),
- de structuration du soutien à la diffusion et à la promotion du jazz.

Certains termes employés par les dispositifs : « accompagnement », « résidence », « insertion », « professionnalisation », « formation », n'ont pas le même sens ou ne répondent pas aux mêmes objectifs, et méritent d'être interrogés. Par exemple, le terme « émergence » peut correspondre aux artistes jeunes ou à ceux innovants artistiquement.

3. Des sélections collectives et solidaires

Le processus de sélection de la majeure partie des dispositifs est réalisé par un comité de diffuseurs s'engageant à programmer les groupes qu'ils proposent et pour lesquels ils votent.

On aperçoit, un caractère solidaire dans certains dispositifs.

- La proposition d'un membre du réseau peut sous-entendre son obligation à programmer (CRJB, Jazz Migration, Jazz en Scènes),
- Il y a une réelle prise de risque sur la participation d'un ensemble d'acteurs pour un même dispositif, et l'organisation de certains dispositifs peut reposer sur la confiance et le professionnalisme (Jazz Emergence).

Dans ces dispositifs, la programmation des groupes se réalise de la façon la plus juste possible, avec la liberté pour les diffuseurs de choisir ceux qu'ils souhaitent.

4. Des exigences artistiques et éthiques

L'envie de défendre la nouvelle création artistique dans un souci constant d'ouverture et de diversité est une évidence dans la plupart des processus de sélection des différents dispositifs. A cette exigence d'émergence artistique s'ajoute le souci éthique de permettre à des groupes d'être programmés dans le respect du droit du travail, et ce, afin de préserver les conditions sociales des musiciens.

5. Une tendance vers l'export et l'accueil

Afin de permettre un développement de carrière à des musiciens, certains des réseaux les plus structurés se préoccupent d'aider à « l'export hors région ». Ces aides à l'export sont apportées essentiellement dans le cadre de tournées de dispositifs nationaux. Cependant, elles entrent progressivement dans l'ensemble des actions de structures ou dispositifs régionaux.

- Le CRJB « aide à l'export » d'artistes soutenus notamment dans le cadre d'une aide à la production.
- JAZZ(s)RA a prévu de programmer l'Orchestre d'insertion des jeunes musiciens rhônalpins en dehors de la région Rhône-Alpes.
- Jazz Emergence permet à chaque groupe de donner des concerts sur un ensemble de festivals implantés dans des régions différentes.
- Le Festival Emergences, coproduit par le Petit Fauchoux et l'Ecole Jazz à Tours, accueille des artistes nationaux encore peu visibles.
- Jazz en Scènes repose sur l'objectif de « favoriser l'émergence de nouveaux talents hors de leur région » au travers de la programmation de groupes en premières parties d'une scène d'une autre région que la leur.

6. Les « bienfaits collatéraux »

Les dispositifs nationaux Jazz Migration, Jazz en Scènes et Jazz Emergence sont voués à faire tourner les artistes sélectionnés sur les membres de leur réseau de l'AFIJMA/AJC, de la FSJ/Fédélina et de METIS, soit essentiellement de clubs et festivals spécialisés dans le jazz et les musiques improvisées. Cependant, il est intéressant de pointer « les bienfaits collatéraux » produits par l'ouverture de certains dispositifs régionaux vers une diffusion du jazz en dehors de leur réseau spécialisé.

En effet, le CRJB a impliqué dans son réseau de diffuseurs plus de 7 scènes généralistes et d'autres diffuseurs (centres culturels, écoles de musique, services culturels). Plus précisément, le Théâtre Gaston Bernard de Châtillon-sur-Seine et le service culturel du Brionnais sont impliqués dans les réunions de réseau. C'est via une certaine confiance accordée au professionnalisme de la structure que des scènes pluridisciplinaires suivent les propositions qui leur sont faites. De plus, le CRJB a rejoint le réseau Affluences en 2012, dans cette logique d'ouverture du jazz vers des scènes pluridisciplinaires.

De même, le réseau JAZZ(s)RA comporte 4 diffuseurs généralistes (auditorium, scène nationale, MJC, service culturel) sur un ensemble de 24 scènes et festivals membres. Le dispositif de diffusion de l'école Jazz à Tours permet de programmer 10 % de ses concerts sur des scènes pluridisciplinaires et reste très ouvert à de tels partenariats. Enfin, le Collectif Jazz en L'R diffuse ses productions sur trois pôles du territoire dont celui de la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau. Ainsi, en impliquant des scènes pluridisciplinaires dans leurs réseaux de diffusion, ces dispositifs participent au développement global de la diffusion du jazz sur leur territoire.

2. Moyens et fonctionnements des dispositifs financiers

1. Des dispositifs financiers spécifiques simplifiés

➤ Des coûts partagés

La plupart du temps, un dispositif financier spécifique est mis en place afin de partager les coûts de l'organisation des concerts : cachets artistiques et autres frais (déplacements, frais de séjour).

➤ Echelle des rémunérations

La rémunération moyenne nette par musicien se situe entre 100 € et 150 € net pour la plupart des dispositifs (à l'exception de Jazz Migration : 150 € à 190 € et du CRJB : 150 € à 200 €).

➤ Pouvoirs publics et sociétés civiles

Les soutiens financiers des dispositifs sont apportés par les collectivités locales (essentiellement les Conseils régionaux) et les DRAC, ainsi que par les sociétés civiles (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM, CNV, FCM). Cependant, d'une année sur l'autre, la plupart des budgets sont fluctuants suivant le nombre de groupes soutenus et leur taille, leurs besoins et le nombre de concerts qu'ils donnent.

➤ **Une gestion simplifiée**

La gestion par un établissement de référence, employeur des artistes, permet une simplification administrative de l'accueil des concerts par les diffuseurs (contractualisation souple) ainsi qu'une mutualisation des compétences en matière de communication et de logistique (Jazz Migration, Jazz en Scènes, CRJB).

2. Les moyens affectés aux dispositifs

➤ **Poids des charges artistiques**

Globalement, les dispositifs d'accompagnement nationaux et régionaux ont respectivement des budgets artistiques fluctuants. Ils vont de 4 000 € jusqu'à 60 000 €. Chaque tremplin consacre un budget moyen de 3 000 € en prix financiers aux groupes lauréats⁷.

➤ **Éléments chiffrés des dispositifs ayant le plus d'impact en matière de diffusion**

D'une manière évidente, les dispositifs d'accompagnement ayant les plus grands budgets sont ceux soutenant un plus grand nombre de concerts⁸. En 2012, les budgets globaux de ces dispositifs vont de 40 000 € pour une résidence accompagnée de 15 dates (Orchestre de JAZZ(s)RA) jusqu'à 250 000 € pour 55 dates (Jazz Migration). Ils fluctuent essentiellement en fonction de l'importance de l'aide à la diffusion. Elle est liée tant aux types et au nombre de groupes soutenus, qu'à la quantité de concerts et au montant moyen des rémunérations des artistes. L'ensemble de ces dispositifs ayant le plus d'impact en matière de diffusion représente un total d'environ 540 000 € pour 70 groupes soutenus, et 190 concerts diffusés dans plus de 70 lieux. Les autres dispositifs attribuant un moins grand nombre de concerts sont encore jeunes (Focus On, Jazzus), essentiellement axés sur l'aide à la production (Production CRJB, AJMi) ou au rayonnement territorial restreint (Djaz 51).

➤ **Limites d'une analyse de l'impact des moyens affectés**

Au-delà de ces précédents constats, les éléments budgétaires communiqués pour les différents dispositifs peuvent difficilement être étudiés et comparés.

⁷ Cf. Annexe 4 : *Tableau de synthèse des tremplins et concours*

⁸ Jazz Migration, Jazz en Scènes, Jazz Emergence, Diffusion CRJB, JAZZ(s)RA, sauf Jazz à Tours (15 000 € pour 40 dates).

D'une part, ils ne valorisent pas toujours les mêmes types de charges, que ce soient le coût chargé total ou partiel des concerts⁹, les frais de fonctionnement de la structure porteuse ou encore ceux de communication. En effet, la part des cachets artistiques de Jazz Migration et Jazz en Scènes ne représente pas plus de la moitié de leurs budgets totaux. Ceci est dû à la valorisation des frais périphériques liés à l'importance de la mobilité des artistes.

D'autre part, ces éléments budgétaires sont fluctuants suivant les années, et ils varient à l'échelle de plusieurs milliers d'euros pour les dispositifs aux plus importants budgets. Aussi, il est difficile de déterminer l'impact des investissements financiers des dispositifs sur la profondeur de leur accompagnement. Cette évaluation de la qualité des accompagnements n'a pas pu faire l'objet de cette étude étant donné la diversité des modèles de dispositifs et le manque d'informations sur l'insertion des artistes.¹⁰

3. Regards sur les tremplins et le secteur des musiques actuelles

1. Les avantages et limites des tremplins et concours

➤ Avantages

Les tremplins et concours étudiés ici¹¹ sont, tout comme les dispositifs, très distincts les uns des autres. La plupart d'entre eux ont l'avantage :

- d'augmenter la notoriété des lauréats ou d'une manière générale de favoriser la découverte des groupes finalistes,
- de donner la possibilité d'enregistrer et de produire un album, une maquette ou vidéo promotionnelle, une compilation,
- de donner plus de chances de diffusion, ou d'être diffusé de manière certaine pour les lauréats.

➤ Le principe de lauréat remis en question

Le principe de lauréat, par lequel d'importants moyens sont investis pour un groupe (production d'un album, nombreuses dates, promotion, prix élogieux), peut nuire au développement de la visibilité des autres finalistes. En effet, dans le cadre des tremplins, l'aide à la diffusion est concentrée sur les lauréats au détriment des autres finalistes (10 concerts pour le lauréat de JAZZ(s)RA, 4 concerts pour celui de Jazz à Vienne). Dans cette

⁹ Coût chargé total des concerts = cachets artistiques et frais de concerts (déplacement, nourriture et hébergement)

¹⁰ Exception : JAZZ(s)RA a réalisé une enquête mesurant l'impact du dispositif d'orchestre d'insertion de jeunes musiciens Rhônalpins. Cf. : *Orchestre d'insertion. Jazz et Musiques improvisés 2011/2013*, JAZZ(s)RA, *Bilan de l'orchestre d'insertion*.

¹¹ Cf. Annexe 4 : *Tableau de synthèse des tremplins et concours*

optique, JAZZ(s)RA a décidé de supprimer ce principe de lauréat, et d'essayer de trouver un autre fonctionnement pour mettre en valeur l'ensemble des finalistes.

2. Regards sur les dispositifs dans le secteur des musiques actuelles

En comparaison avec les dispositifs nationaux Jazz Migration ou Jazz en Scènes, la stratégie du Fair se présente, en premier lieu, de manière beaucoup moins incisive. Elle s'appuie sur des circuits de production et des partenaires médias larges et généralistes (FNAC, Inrockuptibles, Libération, France 4, Deezer).

De plus, le Fair soutien un plus grand nombre de groupes sur moins de concerts, mais dans des lieux de notoriété en matière de musiques actuelles. Cette démarche semble être la plus appropriée aux musiques actuelles dont les préoccupations de la création et de la diffusion semblent moins importantes que dans le jazz. En effet, celle-ci pousse le secteur des musiques actuelles vers une économie de marché, la production de disques, la médiatisation et une certaine rentabilité. Aussi, l'importance accordée à l'organisation de tournées montre des besoins ressentis à développer la notoriété et la mobilité des groupes, et ce, dans un souci constant de les intégrer dans un circuit professionnel (diffuseurs, producteurs) avec l'assurance de rémunérations et de la prise en charge des frais périphériques.

Tout comme dans le jazz, les dispositifs en musiques actuelles sont plus ou moins structurés, complets, suivant leurs moyens financiers, humains et le nombre de structures impliquées. Les plus complexes (Fair, Tremolino en Pays-de-la-Loire, Start-Play-Rec en Nord-Pas-de-Calais) sont spécifiques et différents les uns des autres. Start-Play-Rec distingue bien ses différentes aides en fonction des besoins et de l'avancement constaté des groupes. En effet, l'aide « Start » va permettre non pas de tourner ou de produire un album immédiatement, mais d'abord d'être accompagné dans son démarrage de carrière avec : une résidence scénique, l'enregistrement d'une maquette promotionnelle, un soutien au management, à la communication et à la structuration (prise en charge de frais administratifs et de communication).

De plus, au travers de cette étude spécifique aux musiques actuelles, la question de l'insertion semble être plus importante que dans le jazz, tant pour les artistes, les diffuseurs, les producteurs, les sociétés civiles et les collectivités territoriales. La notion même de « développement de carrière » suppose qu'un groupe doit être accompagné de la façon la plus complète possible dès sa prise en charge par un dispositif.

4. Conclusion de l'état des lieux

1. Un état des lieux qui ouvre sur d'autres perspectives de recherche

Tous les dispositifs existants n'ont pas pu être étudiés. Une sélection des dispositifs a été réalisée parmi l'ensemble de l'existant, et ce, en fonction de la connaissance que nous en avons et du niveau de leur importance. Seuls 2 dispositifs priorisant l'insertion professionnelle ont été pris en compte¹². Il pourrait être envisageable d'élargir l'étude vers les dispositifs d'insertion professionnelle, notamment dans le milieu de l'enseignement.

Cet état des lieux devait être initialement porté sur l'accompagnement des jeunes musiciens. Cependant, la plupart des dispositifs étudiés témoignent plus d'une prise en charge de projets que d'un accompagnement. L'initiative et l'autonomie des musiciens sont peu prises en compte dans leurs apports. Aussi, le critère « jeune musicien » semble moins pertinent que celui de « musicien du territoire » dans le processus de sélection de la plupart des dispositifs.

Enfin, seul le point de vue des organisateurs des dispositifs a été recueilli et non celui des musiciens ayant pu en bénéficier. Il serait également pertinent de connaître les besoins et intérêts des artistes à vouloir et à avoir bénéficié d'un dispositif afin d'en mesurer son impact. Ainsi cela pourrait permettre de poursuivre le développement des dispositifs en meilleure considération des intérêts, des avantages et inconvénients constatés tant par les organisateurs que par les musiciens.

¹² Cf. Partie 2 . : Fiches de présentation *Jazz Emergence et Diffusion - Ecole Jazz à Tours*

2. Ouverture

D'une manière générale, il n'y a aucun modèle type de dispositif car chacun a sa spécificité, son fonctionnement propre, qui peut être complémentaire des autres. Avec ce système, le dispositif peut jouer un rôle central dans la structuration et la création de l'offre de diffusion. On observe une forme de hiérarchie entre les dispositifs nationaux et régionaux, avec les dispositifs régionaux comme des tremplins vers Jazz Migration qui serait ici en haut de la pyramide.

Dans ce cadre, on peut remettre en question la pertinence du projet des Etats Généraux du jazz pour la création d'un nouveau dispositif d'accompagnement national. Les singularités de chacun des dispositifs montrent qu'il serait plus pertinent d'améliorer et de compléter les dispositifs en région en prenant en compte les spécificités des territoires : les besoins du vivier d'artistes en présence, souvent liés à l'importance des lieux d'enseignement, et l'offre proposée par les professionnels en matière de diffusion, management ou production.

Cependant, comment répondre de façon complète à la question de l'insertion professionnelle ? Des diagnostics des besoins et des envies des artistes devraient être réalisés afin de mieux les accompagner, et d'assurer la réalisation et la viabilité de leurs projets. Souhaitent-ils avant tout affiner leur projet, s'autonomiser, produire un album, tourner sur leur territoire ou à l'échelle nationale ? Il faudrait également réfléchir à renforcer les moyens à mettre en œuvre pour favoriser une autonomisation accrue des groupes. On pourrait aussi imaginer des façons de recréer un certain lien avec les professionnels (intermédiaires et diffuseurs) en améliorant en parallèle l'accompagnement aux activités de management et d'administration.

Partie 2 : FICHES DESCRIPTIVES DES DISPOSITIFS

1. Dispositifs nationaux

Jazz Migration AFIJMA/AJC & FSJ/Fédélima

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion dans le cadre d'une tournée nationale et internationale • Accompagnement promotionnel lors de la tournée • Accompagnement éventuel à la production d'un disque pendant l'année • Formation (en cours de réflexion)
Objectifs	Valoriser et développer des projets de jeunes musiciens créatifs
Rayonnement	National et international
Longévité (en 2013)	12 ans
Nombre de formations	3 groupes/an ; 36 groupes cumulés
Durée de l'accompagnement	10 mois (mars à décembre)
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • 10 à 25 concerts par groupe chez les diffuseurs partenaires • Promotion, rencontres et discussions, invitation de professionnels français et étrangers aux concerts • Formation au travers de rencontres et de discussions sur la structuration du secteur, les voies de professionnalisation, etc.
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Min. 3 musiciens ; Max. 5 musiciens par groupe • Groupe majoritairement français • Groupe parrainé par le directeur d'un lieu membre du réseau • Idéalement disposer d'un album • Musiciens entre 25 et 35 ans • Potentiel de créativité et d'innovation artistique • Potentiel à l'export vers l'international
Processus de sélection	Présélections et sélection des groupes par le réseau de l'AFIJMA/AJC et de la FSJ/Fédélima (avril à juillet)
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Contrats d'engagement réalisés par l'AFIJMA/AJC (=employeur) • Coût pour le lieu d'accueil variable suivant la taille des groupes et le type de lieu : <ul style="list-style-type: none"> - entre 1000 € et 1700 € pour les festivals - entre 850 € et 1400 € pour les clubs • Prise en charge des cachets artistiques par les lieux après les concerts par reversement à l'AFIJMA/AJC sur la base d'une convention • Prise en charge des frais de transports, d'hébergement et de repas par l'AFIJMA/AJC par remboursement de notes de frais aux artistes • Reversement d'un pourcentage de la masse salariale par les financeurs (de 30 à 40 % pour la SPEDIDAM et l'ADAMI)
Partenaires	Ministère de la Culture et de la Communication, SACEM, ADAMI, SPEDIDAM, CNV, FCM
Budgets	<ul style="list-style-type: none"> • Budget Jazz Migration = 150 000 € = Ensemble des charges : masses salariales (60 000 €), frais de déplacement, frais de gestion et d'administration
Suivi à la sortie	<ul style="list-style-type: none"> • "Accompagnement de carrière post programme" (à l'export) • Projet de concrétiser un concert de clôture à l'international avec les groupes soutenus
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Ce dispositif a permis aux musiciens de se professionnaliser et parfois de se monter en collectif. • Améliorations du dispositif en cours de réflexion : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les résidences - Développer la formation et les contacts professionnels - Ouvrir le programme aux partenaires et formations étrangères • Le réseau de diffusion de Jazz Migration s'est élargi en 2008 en associant l'AFIJMA à la FSJ (+ 28 clubs).

Jazz en Scènes FSJ/Fédélina

Type(s) d'aide(s)	Accompagnement à la diffusion hors région de groupes en premières parties
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser « l'émergence de nouveaux talents hors de leur région » • Créer de « vraies rencontres entre musiciens reconnus (...) et les formations régionales recelant les talents prometteurs de demain. »
Rayonnement	Interrégional
Longévité (en 2013)	15 ans. Festival sur 4 jours en décembre
Nombre de formations	Autour de 25 premières parties sur 55 concerts (2012)
Durée de l'accompagnement	Durée correspondant à celle d'organisation d'un concert
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère partie d'un groupe "parrain" sur une scène d'une autre région • Travail d'accompagnement des lieux auprès des groupes proposés
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Liberté totale du programmateur de proposer ses groupes (3 maximum), aucun comité d'écoute • Attention portée sur un répertoire nouveau • Musiciens sélectionnés souvent jeunes, en début de carrière car les rémunérations moins attractives pour les musiciens confirmés • Aucune exigence d'environnement professionnel structuré (avec une association porteuse, un chargé de communication par exemple) sinon il y aurait trop peu de propositions • Le fonctionnement du festival comprend de nombreux lieux et la sélection dépend aussi du calendrier, des affinités, de la cohérence esthétique de la programmation de chaque lieu.
Processus de sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier : Engagement des lieux qui font des propositions de groupes à diffuser • Fin mars : Construction de la liste des 1ères parties • Juillet : Sélection définitive des groupes et envois des dossiers d'aide
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Un dossier d'aide avec les données sociales sur les artistes est envoyé aux sociétés civiles et partenaires du lieu. • Prise en charge des coûts de plateau par la FSJ (=producteur) à partir d'un contrat de cession. Aides de l'ADAMI et de la SPEDIDAM sur les salaires, de la SACEM et du Ministère sur le fléchage. • Prise en charge des autres frais (déplacement, nourriture, hébergement...) par le lieu d'accueil (=organisateur) Si 100 % du projet peut être financé par le lieu alors la FSJ ne fournit aucun apport • Rémunérations de 130 € net par musicien de premières parties
Partenaires	Ministère de la Culture et de la Communication, SACEM, SPEDIDAM, ADAMI
Budgets	<p>Budget du festival = 250 000 €</p> <p>= Total coûts artistiques (48 000 € TTC)</p> <p>+ Autres frais à la charge du lieu d'accueil (valorisés dans le budget)</p> <p>+ Frais de fonctionnement FSJ (coordination, communication)</p>
Suivi à la sortie	<ul style="list-style-type: none"> • Un agenda établi depuis septembre 2012 sert de référence aux lieux pour leur propre programmation. Il pourra permettre d'ici un an de voir les trajectoires et conception de programmation des lieux (concordances sur les esthétiques soutenues)
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Avec la naissance de Fédélina, fusion de la FSJ et de la Fédurock en janvier 2013, le travail sur l'émergence sera renforcé.

Jazz Emergence

METIS (Musiques Emergence Transmission Inter-régionS)

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion dans le cadre d'une tournée dans les festivals partenaires • Coaching dans le cadre d'une résidence
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'insertion professionnelle des musiciens (plus que leur accompagnement, leur production ou leur promotion) : <ul style="list-style-type: none"> - par la mise en situation professionnelle, d'exercice du métier de musicien, en rencontre avec un public, dans des conditions diverses (petites communes comme grandes scènes) - par la programmation des musiciens hors de leur région d'origine • Développement des liens entre formation et diffusion, en affichant, développant et dynamisant les liens entre des structures tant de formation que de diffusion par des partenariats structurés
Rayonnement	Interrégional (Rhône-Alpes, Centre, Midi-Pyrénées, PACA, Bretagne)
Longévité (en 2013)	3 ans
Nombre de formations	4 groupes / an
Durée de l'accompagnement	1 an
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • Création et accompagnement avec une résidence de 4 jours encadrée par : <ul style="list-style-type: none"> - un musicien de jazz de la scène française qui réalise un travail artistique de création et de coaching du groupe - un producteur de jazz visant à observer et à conseiller le groupe dans sa stratégie de promotion • Diffusion avec l'organisation de concerts (7 à 9 cachets par musicien) pour chacun des groupes dans 5 festivals partenaires : Savoie DJazz Festival, Jazz up, Festival Emergences, Jazz in Marciac, Jazz à Vannes
Critères de choix	Critères propres à chaque école : créativité, capacité du groupe de se mettre en situation professionnelle ou avec un public
Processus de sélection	<p>Sélection libre d'un groupe par chacune des 4 écoles (confiance mutuelle des écoles dans leur choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APEJS: Association pour l'Enseignement des Musiques Actuelles en Savoie à Chambéry - IMFP: Institut Musical de Formation Professionnelle à Salon-de-Provence - Jazz à Tours: Ecole Actuelle de Musique à Tours - Music'Halle: Ecole des Musiques Vivaces à Toulouse
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge par chaque école du budget de la résidence • Prise en charge par chaque festival du coût des concerts (sur la base d'un cachet de 110 € par musicien) <p>Ainsi le festival est complètement partenaire du dispositif car il prend en charge la totalité des frais de concerts comme il procède avec tout autre artiste qu'il va programmer.</p>
Partenaires	Aucun partenaire spécifique à ce dispositif.
Budgets	Budget de l'ensemble du dispositif = 40 000 à 45 000 € = cachets + résidence + frais de déplacement et d'hébergement

Jazz Emergence

METIS (Musiques Emergence Transmission Inter-régionS)

Suivi à la sortie	<ul style="list-style-type: none"> • Ce dispositif a eu un impact positif sur les jeunes musiciens car ils ont pu se produire rapidement dans des lieux professionnels et sortir de la région. Mais ils ont toujours l'envie que le dispositif leur permette d'aller plus loin que l'insertion. Aussi, des liens, des affinités entre les groupes ayant eu des expériences en commun ont pu se tisser de manière informelle. • Il constitue une forme de tremplin pour les groupes qui peuvent ainsi mieux promouvoir leur projet en se faisant un réseau sur les concerts, grâce à leur rencontre avec un producteur.
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorations à apporter : <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une 2ème résidence avec le même encadrement afin de voir si les projets ont évolué dans leur dimension artistique comme promotionnelle - Réaliser une réunion de bilan à la fin du dispositif - Chercher des soutiens financiers spécifiques au dispositif via la structure porteuse - Développer des liens avec d'autres lieux de diffusion intéressés • Limite du dispositif : <ul style="list-style-type: none"> - Accords restreints aux festivals concernés par cette démarche et ayant les moyens d'engager l'ensemble des groupes dans le cadre de leur programmation, dans des conditions professionnelles

2. Dispositifs régionaux

Diffusion CRJ en Bourgogne

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Aide aux artistes régionaux : missionnement - organisation d'une tournée d'artistes locaux + soutien sur la promotion et la communication • Aide aux lieux pour accueillir des d'artistes de renommée nationale voire internationale : « soutien aux concerts », « aide à l'accueil » (prise en charge des défraiements uniquement), et « aide à l'accueil de grandes formations »
Objectifs	Favoriser la diffusion en Région en baissant les coûts des concerts pour les lieux de diffusion et en multipliant le nombre de représentations
Rayonnement	Régional
Longévité (en 2013)	13 ans
Nombre de formations	Environ 6 groupes par an
Durée de l'accompagnement	1 an
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 40 et 50 concerts programmés au total ("missionnement" et "aide à l'accueil") • Soutien sur la promotion (édition d'affiches) et d'un relais particulier dans les moyens de communication du CRJB (site internet, <i>Tempo...</i>)
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de la Région
Processus de sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du réseau des diffuseurs lors de réunions de préparation et de décision • Vote démocratique : Un minimum de 3 voix est requis pour qu'un groupe soit soutenu. • Principe de non intervention du CRJB qui demeure l'animateur du réseau
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge par le CRJB de 50 % du coût chargé des concerts : cachets, charges sociales et frais de voyage • Coût pour les lieux de diffusion de 600 à 1 100 € suivant la taille de la formation • Rémunération de 150 € par musicien dans le cadre du missionnement ou de 180 € par musicien dans le cadre d'aide à l'accueil • Un contrat d'engagement ou de cession entre le CRJB et les artistes • Une convention entre le CRJB et le lieu d'accueil
Partenaires	DRAC, Conseil régional, Communauté d'Agglomération de la Ville, SACEM
Budgets	Budget Diffusion = 63 356 € en 2011 = 57 907 € en 2012 = Engagements financiers des lieux de coproduction et du CRJB
Suivi à la sortie	<ul style="list-style-type: none"> • Aide au déplacement avec la prise en charge des frais de voyage • Aide au financement de l'enregistrement d'un disque
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • La règle de non intervention du CRJB et le vote démocratique permettent de rendre compte et d'accompagner la diversité esthétique. Exceptionnellement, le CRJB intervient au nom de l'intérêt général pour suggérer de soutenir des groupes à ne pas occulter. • Les budgets sont fluctuants d'une année sur l'autre car ils dépendent de la variété des projets, du nombre de formations soutenues, de leur taille, du nombre de concerts donnés par chacune d'elles. • Les aides du CRJB permettent un effet de levier car elles aident indirectement les lieux qui ne pourraient prendre en charge les artistes sans la participation financière du CRJB sur le coût total des concerts. • Les groupes de diffusion ont plus ou moins bien tourné suivant le niveau d'implication et de motivation des musiciens. Tout comme leur suivi qui repose sur le dynamisme propre et de la volonté de continuer des groupes.

Production CRJ en Bourgogne

Type(s) d'aide(s)	Aide au montage de projets de création
Objectifs	Accélérer et réunir les bonnes conditions de la création d'un projet voué à être diffusé en région et hors région
Rayonnement	Régional (visée d'export hors région)
Longévité (en 2013)	9 ans
Nombre de formations	Nombre variable de 0 à 2 groupes
Durée de l'accompagnement	1 an
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • Rémunération des répétitions pour la création d'un nouveau répertoire • Programmation du groupe sur au moins 3 concerts • Expertise apportée par le CRJB sur le montage des dossiers et le soutien administratif
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Projet porté par un musicien ou une formation de la Région • Soutien d'au moins 2 scènes coproductrices
Processus de sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet au CRJB qui a le pouvoir de décision • Souhait d'accompagner la prise de risque sans porter de jugement esthétique
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Apport du CRJB d'une part de coproduction attribuée à la rémunération des répétitions • 2 formes de contractualisation possibles de soutien à la production : <ul style="list-style-type: none"> - soit le CRJB est producteur délégué : contrat d'engagement entre le CRJB et les artistes et convention de coproduction entre le CRJB et les lieux de diffusion - soit la structure administrative du groupe est producteur délégué : contrat d'engagement entre la structure porteuse et les artistes et convention de coproduction entre le CRJB, les lieux de diffusion et la structure porteuse
Partenaires	DRAC, Conseil régional, Communauté d'Agglomération de la Ville, SACEM
Budgets	Budgets Production : = 3 000 € en 2008 = 7 500 € en 2009 = 12 769 € en 2010 = 4 321 € en 2011 = 3 000 € en 2012 = Engagements financiers des lieux de coproduction et du CRJB
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Ce dispositif est le plus délicat car la logique de production n'est pas dans la culture des musiciens de jazz. On peut remarquer que certaines années, aucune formation n'est soutenue en production. Cela peut être lié au fait que les musiciens ne vont pas spécialement vers les lieux de soutien à la production comme le CRJB, qu'ils ne sollicitent que faiblement les lieux. Pour remédier à cela, le CRJB incite des musiciens à être accompagnés et il fédère les différents lieux de diffusion afin qu'ils adhèrent aux projets. • Les projets de production ont plus ou moins bien marché suivant le niveau d'implication et de motivation des musiciens. Tout comme leur suivi qui repose sur le dynamisme propre et de la volonté de continuer des groupes.

Orchestre des jeunes musiciens JAZZ(s)RA (Rhône-Alpes)

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Répétitions/création dans le cadre d'une résidence régionale • Diffusion en Région et hors Région
Objectifs	<p>Aide à « l'insertion professionnelle des jeunes artistes » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concerts dans des conditions professionnelles, • Rencontre et croisement des jeunes musiciens rhônalpins, • Confrontation à l'expérience d'un musicien phare de la scène jazz, • Création d'un répertoire original et adapté à la formation (le projet est pensé comme une phase de formation ; les musiciens de l'orchestre ou en Rhône-Alpes peuvent être impliqués dans l'écriture) • Rencontre avec des organisateurs, • Promotion du répertoire par le biais d'un DVD distribué à l'échelle nationale aux diffuseurs Jazz&MI
Rayonnement	Régional (Rhône-Alpes) et interrégional (depuis 2012)
Longévité (en 2013)	9 ans
Nombre de formations	1 orchestre de 8 musiciens
Durée de l'accompagnement	4 ans (2012 à 2015)
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • Répétitions/création (2012) • Diffusion (2013 à 2015) : environ 15 concerts (24 lieux membres)
Critères de choix	<ol style="list-style-type: none"> 1. Des musiciens de l'orchestre <ul style="list-style-type: none"> - musiciens vivant en région Rhône-Alpes âgés de moins de 26 ans - musiciens en fin de cursus de formation ou en voie de professionnalisation 2. De l'artiste résident. Capacité à : <ul style="list-style-type: none"> - fédérer des acteurs sur un territoire - créer un répertoire pour des jeunes musiciens - transmettre un savoir professionnel - mener un projet sur le long terme - venir régulièrement en Région (sans être installé dans la région)
Processus de sélection	<ol style="list-style-type: none"> 1. Des musiciens de l'orchestre : sur audition, 8 musiciens retenus sur 60 candidats (2012) 2. De l'artiste résident : Sélection par le CA composé de représentants de 4 collèges (écoles, structures de production, collectifs d'artistes, lieux de diffusion)
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de l'ensemble des défraiements par JAZZ(s)RA • Prise en charge des 1 500 € de cession par les diffuseurs • Rémunérations : <ul style="list-style-type: none"> - de l'artiste résident pour les répétitions - de chaque musicien de 100 € net pour les concerts
Partenaires	Région Rhône-Alpes ; Ville de Lyon ; DRAC Rhône-Alpes ; NACRE ; SACEM ; SPEDIDAM ; ADAMI ; IRMA ; UBIFRANCE
Budgets	Budget de l'orchestre des jeunes = 40 000 € (2013)
Suivi à la sortie	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite de l'insertion professionnelle après la résidence (intermittents, enseignants) • Certains artistes sont mobiles géographiquement (international et hors Région) d'où l'intérêt de développer un rayonnement de l'orchestre hors Région.
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciations positives par la plus grande partie des musiciens, notamment sur la dimension « diffusion/ concerts », la rencontre avec le résident, la rencontre de musiciens rhônalpins et le répertoire • Améliorations à apporter sur l'aspect « rencontres de professionnels : diffusion, production, presse » par l'intégration de stages ou d'interventions de professionnels sur l'environnement socioprofessionnel, la promotion & diffusion...

Djaz 51 (Champagne-Ardenne)

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au développement de projet : formation, promotion auprès des réseaux • Diffusion • Production : création, réalisation de CD
Objectifs	<p>« Nous souhaitons (...) favoriser l'ancrage de musiciens professionnels en région par cette action structurante. Dynamiser la scène locale de cette façon permettra d'impulser les connections et rencontres entre musiciens, suscitera l'émergence de nouveaux projets et nous donnera l'occasion de présenter cette nouvelle effervescence au niveau national au sein des réseaux dont nous faisons partie. »</p> <p>« Investir dans la continuité de la richesse créative du territoire »</p>
Rayonnement	Local (Marne)
Longévité (en 2013)	8 ans
Nombre de formations	1 par an (sauf en 2012, 3 groupes soutenus pour la diffusion sur le festival)
Durée de l'accompagnement	1 an
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement artistique au développement de projet : Aide spécifique en fonction des besoins et de la demande du niveau technique et d'avancement du projet • Possibles accompagnements : stage de formation, d'une résidence de création (avec un artiste parrain) ou de renouvellement d'un répertoire, de l'enregistrement d'une maquette ou d'un disque • Diffusion : un concert dans le cadre de Reims Jazz Festival • Conseil et expertise donnés par le directeur artistique
Critères de choix	Musiciens régionaux
Processus de sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projet via le site Internet, la newsletter, le pôle de Musiques Actuelles • Choix du groupe réalisé par le directeur artistique (aucun comité d'écoute)
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge totale des rémunérations par Djaz 51 • Rémunérations : 150 € net par musicien
Partenaires	Ville de Reims, SPEDIDAM + autres partenaires de Reims Jazz Festivals : Ministère de la Culture et de la communication, FCM, SACEM, CNV, SPEDIDAM, ADAMI
Budgets	5 000 € en moyenne (Ville de Reims)
Suivi à la sortie	<p>Au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 disques et des maquettes - 3 accompagnements de musiciens nationaux <p>Aucun suivi particulier. Aucun groupe ne s'est fait révéler au niveau national en étant sélectionné par Jazz Migration.</p>
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Autres volets d'accompagnement des groupes régionaux : - "Jazz à Plume" : diffusion de 10 concerts pour la saison du festival - Organisation de 10 Jam Session par an : 1 musicien salarié invité

Appel à projets – Jazzus (Champagne-Ardenne)

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement artistique de projet • Soutien à la diffusion
Objectifs	Permettre à des artistes en début de carrière de développer leur projet
Rayonnement	Régional (Champagne-Ardenne)
Longévité (en 2013)	1 an
Nombre de formations	1 formation
Durée de l'accompagnement	1 an
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement artistique et opérationnel de projet dans le cadre d'une résidence accompagnée par un artiste choisi par le groupe • Aide à la diffusion par le biais de programmation de premières parties sur 1 à 2 concerts en région • Conseil et information aux musiciens dans la construction de leur projet, dans la recherche de contacts et partenaires
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Musiciens de Champagne-Ardenne • Projets "neufs" • Musiciens en démarrage de carrière
Processus de sélection	<p>Octobre : Appel à projet</p> <p>Janvier : Jury de sélection composé de programmateurs, journalistes, musiciens, enseignants</p>
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge financière par Jazzus des cachets du groupe sur les concerts dans le cadre d'une coréalisation • Rémunération du musicien intervenant dans l'accompagnement
Partenaires	Ville de Reims, Région Champagne-Ardenne, Département Marne
Budgets	Entre 4 000 € et 5 000 €
Suivi à la sortie	Si certains projets ont un fort potentiel, il pourrait être envisagé de leur apporter une aide à la tournée.
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de reconduire le projet pour les années venir car un fort potentiel et des attentes de la part de groupes régionaux se sont fait ressentir • Cet appel à projet a permis d'avoir une meilleure connaissance des musiciens et des projets en cours en Région, et d'inciter à lancer certains qui n'auraient pas fait la démarche.

Focus On

Collectif de jazz de Basse Normandie

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la diffusion en région (sur l'événement "Focus Jazz") et hors région • Aide à la production
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les artistes régionaux • Structurer le réseau de lieux programmant du jazz en Basse-Normandie
Rayonnement	Régional (Basse Normandie)
Longévité (en 2013)	1 an (instauré en 2012-2013)
Nombre de formations	3 groupes
Durée de l'accompagnement	1 an
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • Lauréat 1 : aide à la diffusion en région et hors région et à la production (enregistrement d'album), 3 concerts sur « Focus Jazz », accompagnement au montage de dossier, actions promotionnelles et de communication auprès des réseaux régionaux • Lauréats 2&3 : aide à la diffusion en région, au moins un concert sur « Focus Jazz »
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe majoritairement Bas-Normand • Max. 10 membres par groupe
Processus de sélection	<p>Novembre : inscriptions sur dossier</p> <p>Février : choix des projets par les membres du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votes des membres du réseau de Focus Jazz (38 structures) • Concertation du Comité de Pilotage (6 membres)
Dispositif financier / contractualisation	Prise en charge des coûts de plateau de 100 € par musicien si le cachet net déclaré est de 120 € minimum par musicien.
Partenaires	Région Basse Normandie ; Ministère de la Culture et de la Communication ; Conseil Général Calvados, SPEDIDAM
Budgets	Budget général de l'aide au plateau = 4 100 € (2012)

Réseau jazz en région Centre

➤ Festival Emergences

Coproduction Jazz à Tours et Le Petit Fauchoux
10^{ème} édition en 2012 (9 au 25 novembre)

Aucun dispositif formel n'est mis en place, mais le Festival Emergences permet de répondre au souhait commun de travailler sur l'émergence, soit pour :

- des artistes du territoire, des jeunes musiciens en début de carrière
- des artistes au niveau national qui sont très peu visibles, en développement. Ex : Irène
- des artistes plus installés dans le champ du jazz, en création d'un nouveau projet ou/et groupe

Le festival accueille des « têtes d'affiches » qui peuvent donner lieu à la mise en œuvre **d'actions pédagogiques** (master classes), tout en permettant un rayonnement plus important du festival et de développer la curiosité du public.

➤ Le Petit Fauchoux

Le Petit Fauchoux travaille sur l'accompagnement de jeunes artistes de la façon la plus permanente possible. Le Directeur artistique sélectionne des artistes et essaye de trouver les moyens à mettre en œuvre par l'ensemble de l'équipe pour répondre aux besoins des artistes. L'apport peut aller de la mise à disposition de **locaux de répétitions** jusqu'à l'aide à la **diffusion** par les relais régionaux (en premières parties, en milieu scolaire), en passant par la **production** (recherches de fonds par la Directrice). Chaque année le Petit Fauchoux donne **carte blanche** à un jeune collectif sur 2 jours. Ex : Capsule, Collapse, Musiques en friche.

➤ Diffusion – Jazz à Tours / école de musiques actuelles

Cf. Fiche descriptive ci-après

Diffusion - Jazz à Tours / école de musiques actuelles

Type(s) d'aide(s)	3 types d'accompagnement professionnel des musiciens en lien avec la formation relatifs : <ul style="list-style-type: none"> • à l'accompagnement à la diffusion Mais aussi : <ul style="list-style-type: none"> • à l'écriture (Big Day) • à l'expérience scénique (Starting Blocks)
Objectifs	Insertion professionnelle des artistes de l'école
Rayonnement	Régional (Centre)
Longévité (en 2013)	
Nombre de formations	12 groupes/an (soit 40 à 50 artistes/an)
Contenu des apports	Accompagnement à la diffusion (2 à 3 concerts/an pour chaque groupe soit 40 concerts au total/an) : <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion le Festival Emergences (coproduit par Jazz à Tours) • Recherche de dates auprès des partenaires de l'école (privés, fêtes, festivals) • Aide au montage d'un dossier de presse • Relais pour les tremplins
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Artistes en fin de cursus (DEM, prépa 1 ou 2) ou anciens élèves de l'école • Groupes émergents au niveau local • 1 musicien ne doit pas être dans plus de 2 groupes soutenus
Processus de sélection	Aucun comité d'écoute mais veille de la chargée d'actions culturelles et du directeur par le recueil des musiques des élèves notamment via les réseaux sociaux.
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Contrats de cession par les privés • Contrats de production par les festivals
Partenaires	Subventionnement du CNV au titre de l'insertion professionnelle
Budgets	Budget = 15 000 € (cachets artistiques)

AJMi (Association pour le Jazz et la Musique Improvisée) (PACA)

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Production : Résidence de création + éventuellement Production d'album sous le label AJMi Series • Diffusion : Aide à la diffusion/tournée de projets produits par l'AJMi
Objectifs	<p>SMAC=> Cahier des charges : soutien à la création et à l'émergence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître la production et la diffusion du réseau (aucune activité de tournée) • Apporter un soutien et accompagnement • Valoriser la scène régionale
Rayonnement	Régional (PACA)
Longévité (en 2013)	Longue histoire, en 1978 Michel Petrucciani y a joué à l'âge de 16 ans
Nombre de formations	Environ 3 à 4 projets / an => Peu de projets de création (2 créations en 2012-2013)
Durée de l'accompagnement	Production : 1 semaine de résidence
Contenu des apports	<p>Production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidence + 1 concert minimum • Suivi : promo/presse/envoi aux diffuseurs • Soutien au fonctionnement <p>+ possibilité de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production et collaboration
Dispositif financier / contractualisation	Rémunérations de 150 € net pour un cachet (projets produits par l'AJMI) Rémunération des répétitions et de l'enregistrement en fonction de l'apport des sociétés civiles.
Partenaires	Collectivités locales et sociétés civiles
Budgets	Budget de création variable suivant la taille des formations, la prise en charge d'un enregistrement ou non.
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • En Région, il existe un vivier de musiciens extraordinaire, dense et des formations pointues. Exemple : David Norwood, diplômé de l'IMFP • L'émergence ne sera pas plus importante en terme de volume pour l'avenir. • Depuis le début une attention est portée vers l'émergence : avec d'une manière générale une aide à la parution de disques et un soutien à la diffusion. • Accompagnement d'artistes plus jeunes autour d'un travail avec le conservatoire d'Avignon : master classes avec un musicien pro (Tom Rainey) et des professeurs. Il y a 3 volets d'accompagnement : technique (travail en studio, réalisation d'une fiche technique), tenues sur scène, formation administrative

Autres dispositifs

➤ **CRDJ en Pays-de-la-Loire**

Collectif Régional de Diffusion du Jazz en Pays de la Loire

Activités

Organisation du festival Jazz Tempo, créations, résidences d'artistes, sensibilisation pédagogique, valorisation de groupes émergents.

Les objectifs

- L'engagement pour le jazz actuel et le spectacle vivant dans le cadre d'une programmation autour d'un temps fort, Jazz Tempo, prioritairement consacré aux musiciens régionaux.
- La mise en place d'une résidence d'artistes sur le territoire avec la diffusion de formations tout au long de la saison et des actions culturelles impulsant ainsi une réelle dynamique de réseau.
- La contribution à la production régulière de projets originaux et de créations.
- La contribution à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de recherche de nouveaux publics, aux réflexions et actions liées au développement et à l'aménagement du territoire dans le domaine des musiques actuelles.

Cf. www.crdj.org

➤ **Le Pôle Jazz en L'R (Languedoc-Roussillon)**

Cf. **fiche descriptive ci-après**

Le pôle Jazz en L'R (Languedoc-Roussillon)

Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la production : résidence, créations • Aide à la diffusion : concerts régionaux
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le travail de résidence des artistes régionaux permet de multiples rencontres (scolaires, conservatoires et écoles de musique, musiciens amateurs et amateurs de jazz...). • Ces créations sont présentées dans un premier temps dans chacun des Pôles (Perpignan-Sète-Junus) et poursuivront leurs vies en région et hors région • Charte d'objectifs : « aider au développement des carrières et à la formation des jeunes musiciens ». Cependant, les actions de Jazz en L'R vont dans le sens du soutien à l'émergence mais pas systématiquement
Rayonnement	Régional (Languedoc-Roussillon)
Longévité (en 2013)	3 ans
Nombre de formations	3 formations en résidence
Durée de l'accompagnement	Résidence d'un minimum de 10 jours
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la production : 1 résidence payée de 10 jours (dans 3 pôles différents du territoire) • Aide à la diffusion : Au moins 3 concerts dans la région organisés par les diffuseurs du collectif : Jazz à Junas, Jazzèbre, Théâtre de Sète. • CD de compilation sur 8 créations (12 à 15 min. par groupe) • Suivi téléphonique
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Porteurs de projets régionaux
Dispositif financier / contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la diffusion : conventions de partenariat qui encourage soutien à la création par préachat
Partenaires	DRAC LR, Conseil Régional LR, Réseau en Scène LR (frais de déplacement)
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions ne rentrent pas dans un cahier des charges. Une équipe de bénévoles s'octroie des missions • Recherches en cours de partenariats hors Région • Le développement de la diffusion dans la Région est nécessaire face au faible nombre de lieux de diffusion

3. Tremplins et concours

	Tremplin JAZZ(s)Ra	Tremplin RéZZo Focal Jazz à Vienne
Cadre(s)	Jazz(s)RA (commission des représentants des structures membres) ; Festival A Vaulx Jazz	Jazz à Vienne ; RéZZo Focal composé de 24 structures représentant différentes régions
Rayonnement	Régional (voire interrégional)	National
Edition en 2013	12 ^{ème}	9 ^{ème}
Critères de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire intégrant au moins 50% de compositions ou arrangements • Répertoire de 40mn min. • 2/3 des musiciens régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du duo au sextet • Aucun rattachement contractuel à un label et/ou à une maison de disques • Compositions originales
Critères de présélections	<ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise instrumentale et/ou vocale • L'originalité et la créativité des compositions et/ ou des arrangements • Adéquation entre les projets professionnels des musiciens et le projet artistique du groupe • Présentation du dossier 	<ul style="list-style-type: none"> • Originalité des compositions • Inspiration • Qualité de l'interprétation et des arrangements • Maîtrise technique <p>Appel à projet réalisés par les structures régionales du RéZZo. Chacune sélectionne 2 groupes.</p>
Nombre de finalistes	6 groupes sur 30 candidats	12 finalistes
Prix	<p>1. Pour le lauréat "Révélation Emergence JAZZ(s)RA" :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmation par les diffuseurs de JAZZ(s)RA pour la saison • Aide financière pour la diffusion de 3 000 € qui se ventile sur la prise en charge d'une partie des cachets (ex : prise en charge par JAZZ(s)RA de 300 € par concert sur 10 concerts). <p>2. Pour les finalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production de captations vidéo et sonore, mixées et diffusées sur le site et utilisées librement pour leur promotion • 125 € brut par musicien, défraiement complet des transports 	<p>1. Prix pour le groupe lauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement en studio aboutissant à la production d'un CD sur signature d'un label • Programmation sur 3 concerts + 1ère partie de concert de l'édition suivante de Jazz à Vienne • Labellisation du groupe "Lauréat RéZZo Focal Jazz à Vienne 2012". <p>2. Dédommagement des frais de transports, d'hébergement et de restauration des musiciens finalistes</p> <p>Dédommagement des frais de transports, d'hébergement et de restauration des musiciens finalistes</p>
Partenaires	Région ; DRAC ; SACEM ; SPEDIDAM ; Ville de Vaulx-en-Velin ; Département ; France 3 ; France Musique ; Le Progrès	FOCAL (Mécène), NAIVE et SACEM
Budgets	30 000 €	
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Le tremplin est apprécié par les musiciens en Région qui trouvent un fort intérêt à être sélectionnés à la finale afin d'avoir une captation de leur concert. • L'édition d'un CD de compilation des finalistes a été supprimée car elle pouvait desservir les finalistes non lauréats • Projet de suppression du principe de lauréat afin d'éviter de donner moins de visibilité aux autres finalistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le tremplin permet de "jouer dans des conditions scéniques professionnelles, devant un public averti et nombreux" • Ce tremplin national nécessite des présélections régionales qui peuvent parfois prendre la forme de tremplins et donc renforcer le soutien/repérage de jeunes musiciens en Région. Ex : RéZZo Auvergne s'est consolidé autour d'un regroupement des structures régionales spécialisées. • L'aide à la diffusion et à la production est concentrée sur le groupe lauréat. Aucun cachet artistique n'est attribué aux finalistes pour le tremplin

	Tremplin Jazz d'Avignon	Concours national de Jazz à la Défense	Tremplin Jazz à Vannes
Cadre(s)	Association Le Tremplin Jazz d'Avignon	La Défense Jazz Festival Département Hauts-de-Seine Etablissement public Defacto	Ville de Vannes Jazz à Vannes
Rayonnement	National (voire européen)	National & international	National
Edition en 2013	22 ans	36 ans	23 ^{ème}
Critères de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du duo au sextet • Formation européenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Musiciens résidants en France, de tous âges • Etre inscrit ou en cours d'inscription à la SACEM 	3 catégories de participants : "Jeunes" (- de 25 ans), "Jazz", "Blues"
Critères de présélections	<ul style="list-style-type: none"> • La musicalité de l'ensemble (qualité du son) • La maîtrise de l'instrument (qualité des instrumentistes) • La cohésion du groupe (qualité de la mise en place) 		
Nombre de finalistes	6 groupes	10 groupes (2012)	3 à 4 groupes par catégorie
Prix	<ol style="list-style-type: none"> 1. "Grand prix" • 1ère partie de concert d'un tremplin de l'édition suivante • 150 € par musicien lauréat • 2 jours d'enregistrement et de mixage en studio 2. "Meilleur instrumentiste" =500 € (Ville) 3. "Prix du public" =500 € (Partenaire) 4. "Meilleure composition" =500 € (Partenaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 "Prix de Groupes" • 3 "Prix d'instrumentistes" • 2 "Prix de composition" • Prix financiers • Engagements pour des concerts en festival ou en club (Scène nationale des Gêmeaux, Jazz à Tours...) 	Prix pour chaque catégorie : <ul style="list-style-type: none"> • 1er prix = 1 100€ + 1ère partie de concert du soir des nominations en ouverture du concert du festival (1600 places) • 2ème prix = 500 €
Partenaires	Ville d'Avignon, Région PACA, Conseil Général en Vaucluse, + privés : Cave de Cairanne, Caisse d'Epargne PACA, FNAC...	Département Hauts-de-Seine	Ville de Vannes
Budgets		= 10 670 €	
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les candidatures peuvent être proposées par un correspondant du monde du jazz pour les groupes étrangers. • Pour tous les finalistes : prise en charge des frais de transport, hébergement et restauration 	Objectif : promotion des artistes "émergents" (notion appréciée par le jury) sur la scène du jazz	

4. Regards sur les musiques actuelles

Le Fair

Structure porteuse	Le Fair, association créée sur demande du Ministère
Type(s) d'aide(s)	1. Financière et juridique 2. Promotion : communication, tournée, Fête de la musique 3. Formation 4. Conseil en management
Objectifs	Le soutien et l'aide au démarrage de carrière d'artistes ou de groupes musicaux domiciliés en France
Rayonnement	National
Longévité (en 2013)	24 ans
Nombre de formations	22 groupes environ
Durée de l'accompagnement	1 an
Contenu des apports	<p>1. Financière et juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remboursement des frais de tournée (hébergements, transports...) • Remboursement de l'équipement en matériel <p>2. Promotion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication : compilation (10 000 exemplaires), médias & pub • Tournée (depuis 2009) : 25 dates, 22 artistes, 3 mois, 22 salles • Fête de la musique : concerts (devant 10 000 personnes) <p>3. Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stages (IRMA) de gestion de carrière • Stages en studio • Stages (3 à 5 artistes/an) : <ul style="list-style-type: none"> - Coaching scénique (5 à 10 jours) encadrée par un professionnel - Accompagnement artistique & enregistrement d'une maquette <p>4. Conseil en management</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur partenariats (maisons de disques, tourneurs, éditeurs) • Aide au développement d'image
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • 10 concerts effectués l'année passée dans la Région de l'artiste • Inscription à la SACEM & répertoire à 80% de compositions • Un encadrement extérieur (manager, label, éditeur, tourneur) • Au maximum un album distribué ne datant pas de plus de 2 ans
Processus de sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à candidature par téléphone • Présélection sur dossiers, 150 artistes présélectionnés • Présélection par un comité artistique de professionnels • Chacun des professionnels parraine un artiste
Dispositif financier	= Aide financière de 3050 à 6100 € par groupe
Partenaires	<p>Partenaires financiers : DRAC (DGCA), SACEM, SPCP, FCM, ADAMI, CNV, SPPF + privés : Ricard SA Live Music, la FNAC.</p> <p>Autres partenaires : le Studio des Variétés, Francophonie Diffusion, Say it Again, les Inrockuptibles, Libération, Oui FM, la Féarock, France 4 et Deezer.</p>
Suivi à la sortie	<ul style="list-style-type: none"> • Une grande partie des artistes soutenus trouvent par la suite une importante notoriété qui leur permet de leur assurer leur distribution.
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien du Fair est fortement axé sur la communication et l'insertion dans des circuits professionnels des artistes. On ne mentionne pas le terme de « groupe » mais d'« artiste », et régulièrement l'adjectif « professionnel ». • Le nombre de concerts semble faible pour chaque groupe soutenu mais ils sont programmés dans des salles importantes bénéficiant d'une importante notoriété. • La promotion et la communication globales du Fair et de la tournée sont très importantes.

START PLAY REC

Domaine Musiques

Structure porteuse	Domaine Musiques
Type(s) d'aide(s)	Aides au développement de carrière d'artiste <ul style="list-style-type: none"> • START : démarrage de carrière • PLAY : aide à la tournée • REC : aide à la production de support enregistré
Objectifs	
Rayonnement	Régional (Nord-Pas-de-Calais)
Longévité (en 2013)	12 ans
Nombre de formations	3 à 4 formations tous les 6 mois
Durée de l'accompagnement	1 à 2 ans
Contenu des apports	<ul style="list-style-type: none"> • START : démarrage de carrière Résidence scénique/formation de 5 jours Production en studio > démo promotionnelle Aide de 3 000 € max Management, communication, structuration (prise en charge de frais administratifs et de communication) <ul style="list-style-type: none"> • PLAY : aide à la tournée Résidence de préparation Proposition par le candidat de 5 à 15 dates (1/3 hors-région) Aide max : 50 % du coût de tournée, plafond de 400 € par date en région et 600 € par date hors-région, plafond global de 7500 €. Aide financière : prise en charge des frais de déplacement, hébergement et des salaires <ul style="list-style-type: none"> • REC : aide à la production de support enregistré Aide max de 7 500 € (50% enregistrement, 50% fabrication et promotion)
Critères de choix	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire de compositions originales/créations • Projet artistique de qualité et cohérent, logique de professionnalisation • Domiciliation en Région Par une Commission de professionnels (50% régionaux, 50% extérieurs), 2 commissions par an
Partenaires	DRAC, Région Nord-Pas de Calais, Département du Nord
Suivi à la sortie	Très bon suivi après la sortie des dispositifs, actualité des groupes relayée sur le site. Environ 1/3 d'entre eux ont des tournées prévues.
Remarques	Il y a une mise à disposition aux lauréats de fichiers (diffusion, édition, formation, presse) afin de les aider à construire une stratégie de développement artistique et professionnel.

Itinérances

Le RIF

Structure porteuse	Le RIF (Ile-de-France)
Type(s) d'aide(s)	Dispositif d'aide à la circulation des musiciens d'Ile-de-France s'articulant autour de 2 volets : <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Itinérances : Aide à la diffusion de groupes régionaux via leur sélection et leur programmation par des adhérents régionaux • <i>Aide spécifique et moindre pour les adhérents régionaux souhaitant diffuser des groupes franciliens hors de leur département</i>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • la circulation des groupes sur le territoire francilien • la rémunération des artistes et techniciens • l'activité de diffusion de concerts des adhérents des réseaux départementaux et notamment la prise de risques artistiques pour des groupes en développement
Rayonnement	Interdépartemental et régional (Ile-de-France)
Longévité (en 2013)	11 ans
Nombre de formations	9 formations (Itinérances 2013)
Durée de l'accompagnement	1 an
Contenu des apports	Apport uniquement financier pour les lieux adhérents régionaux
Critères de choix	Majorité des membres du groupe d'Ile-de-France
Processus de sélection	Comité de sélection régional composé d'une quarantaine de programmeurs franciliens
Dispositif financier	<ul style="list-style-type: none"> • Cachets plafonnés à 150 € net • Rémunérations des musiciens et techniciens sur la base de contrat de cession ou contrat d'engagement
Partenaires	Région Ile-de-France
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune société civile n'est sollicitée pour trouver des financements. • Le plafonnement des cachets à 150 € vise à restreindre le champ des groupes vers ceux en développement.

Yvelive

Le Cry pour la musique

Structure porteuse	Le Cry pour la musique, fédération de 30 lieux 30 lieux (diffusion et/ou formation, association d'artistes ou écoles de musique dont 11 structures municipales et 19 structures associatives) Membre du RIF (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France)
Type(s) d'aide(s)	Dispositif "d'aide à la carrière d'artiste" 1. Formation 2. Promotion et soutien logistique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • promouvoir la scène musicale yvelinoise, en montrer la richesse • soutenir et professionnaliser des projets artistiques dans divers styles musicaux • participer à l'insertion professionnelle d'artistes
Rayonnement	Départemental (Yvelines)
Longévité (en 2013)	16 ans
Durée de l'accompagnement	18 mois
Contenu des apports	<p>Association du Cry, du groupe sélectionné et d'un lieu « parrain » membre du réseau</p> <p>1. Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidence : scénographie et travail sur la voix essentiellement (plus demandé) • Connaissance du champ professionnel • Assistance juridique <p>2. Promotion et soutien logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compilation CD (2 000 exemplaires) • 1 concert de clôture
Partenaires	Département Yvelines
Suivi à la sortie	Les enquêtes montrent que les musiciens sont soit professionnel soit ils développent une activité de groupe importante
Remarques	La dimension de formation est importante. Un diagnostic a été réalisé auprès du groupe afin d'adapter les contenus de formation et le choix des formateurs.

Trempolino

Structure porteuse	<ul style="list-style-type: none"> • L'association Trempolino accompagne les artistes, les musiciens, les organisateurs de concerts, les labels, les développeurs dans la mise en œuvre de leurs projets. • Trempolino est intégré dans le projet pluridisciplinaire La Fabrique/Laboratoire(s) artistique(s) visant à soutenir l'émergence artistique, les nouvelles formes de création et de prendre en compte les attentes des artistes et des créateurs. Actions développées : <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion (3 salles dédiées dont une pour les shows case), - Formation (accompagnement personnel et professionnel par des ateliers, des conférences, de l'action de proximité, de la mise en réseau) - Création et recherche (collaborations ponctuelles, répétitions ou résidences)
Rayonnement	Régional (Pays-de-la-Loire)
Longévité (en 2013)	23 ans
Partenaires	Ville de Nantes
Type(s) d'aide(s)	<p>1. Aides au disque (CD, vinyle, jusqu'au DVD, etc.) : accompagnement des groupes, artistes ou structures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trempo Fabric' : mise en place d'un groupement d'achats et de prix négociés avec un fabricant pour le pressage de disques (> économies d'échelle) • Trempo Dupli : duplication de petites séries de disques (entre 20 et 300 disques) pour 1 € TTC l'unité. <p>2. Aides financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • un prêt bancaire (5 000 € max.) pour produire et diffuser un nouveau disque ou investir dans du matériel, • un microcrédit social (3 000 € max.) pour financer un projet dans le secteur musiques actuelles visant à favoriser leur insertion professionnelle, • + un accompagnement au financement européen <p>3. Les circuits-courts de commercialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • un panier culturel trimestriel de disques, places de spectacle ou de concert, BD, bons pour des ateliers de création partagée, etc. en contrepartie d'une participation financière annuelle. Ce projet encore expérimental est appelé à se développer, • coordination d'espaces de vente et de valorisation des productions artistiques régionales et invitation des artistes à venir à la rencontre du public avec une sélection de créations régionales
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets soutenus par La Fabrique peuvent être mixtes. L'émergence est ici vue sous différents angles : artistique (soutien à la créativité), accompagnement professionnel, économique (accompagnement à la création de nouvelles formes de solidarité économique, financière). • Ce cadre de la Fabrique permet l'émergence de dispositifs d'accompagnement et de soutiens quelques soient les disciplines artistiques. L'aide ne vient pas uniquement d'une institution qui œuvre en faveur du développement d'un artiste, mais elle vient d'une collaboration entre les différentes institutions. Aussi elle peut être favorisée par le soutien, la curiosité et la confiance du public à soutenir.

Le Tour TREMA

Structure porteuse	Réseau TREMA (Territoire Régional Et Musiques Actuelles) en PACA, créé en 2006 à l'initiative de la Fédurock et de la Fédération des Scènes de Jazz7
Type(s) d'aide(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Le Tour : aide à la tournée d'artistes en développement régionaux • Accompagnement artistique et circulation des projets
Objectifs	Favoriser la circulation des artistes en développement de la région, en complément des autres dispositifs existants chez les membres adhérents
Rayonnement	Régional
Longévité (en 2013)	2 ans
Nombre de formations	8 à 10 groupes - 30 à 40 concerts
Durée de l'accompagnement	1 an
Processus de sélection	Repérage et sélection par 19 structures professionnelles du réseau
Partenaires	Conseil Régional PACA ; Conseil Général des Hautes-Alpes ; Conseil Général du Var ; Conseil Général du Vaucluse
Remarques	<p>En 2012, l'ensemble des dispositifs de soutien porteront principalement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'organisation de show cases ou cartes blanches, • des accueils en résidence de création suivie de concerts promotionnels ou d'une tournée régionale etc.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableur - Liste des structures, des dispositifs étudiés et ressources

DISPOSITIF(S)/ STRUCTURE(S)	RAYON- NEMENT	REFERENTS ENTRETIENS	RESSOURCES SITES/DOCUMENTS
Jazz Migration AFIJMA/AJC & FSJ/FédéliMa	National	Durier Olivier	<i>Dossiers de presse :</i> • http://www.afijma.asso.fr/documents/DP-jazz-Migration-2012-web.pdf • http://www.afijma.asso.fr/images/actions/JM13-DP-Jazz%20Migration%202013-light.pdf
Jazz en Scènes FSJ/FédéliMa	National	Fourmon Mélanie	www.scenes-jazz.com
Jazz Emergence METIS	National	Descôtes Bernard	http://www.irma.asso.fr/Jazz-migration-et-Jazz-emergence?xtor=EPR-77
Ecole Jazz à Tours	Centre	Chêne Marie	www.jazzatours.com/
Petit Fauchoux	Centre	Baillet Renaud	http://www.petitfauchoux.fr/
CRJ en Bourgogne	Bourgogne	Fontanel Roger	• www.crjbourgogne.org/ <i>Mémento des aides, 2009 :</i> http://www.crjbourgogne.org/fileadmin/user_upload/Pdf/MENTEMO.pdf
Collectif Jazz en L'R	Languedoc- Roussillon	Causse Yann	<i>Dossier de presse 2011 :</i> • http://www.jazzenlr.fr/journees_2011/Dossier%20de%20presse%202011.pdf
Jazzus	Champagne- Ardenne	Gautier Gilles	www.jazzus.fr
Djaz 51	Marne	Lebras Francis	http://www.djaz51.com/
JAZZ(s)RA	Rhône- Alpes	Buensoz Pascal	•Orchestre d'insertion. Jazz et Musiques improvisés 2011/2013, JAZZ(s)RA, Partie 2. <i>Bilan de l'orchestre d'insertion</i> , p. 11-17 Dossier d'inscription, tremplin JAZZ(S)RA 2012 : • http://www.jazzsra.fr/activites/TREMPLIN-JAZZ-s-RA-2012-Dossier-inscription.pdf
AJMi	PACA	Villeret Pierre	http://www.jazzalajmi.com/
Focus On CJBN	Basse Normandie	Vigier Pascal	• http://www.focusjazz.fr/index.php?option=com_wrapper&view=wrapper&Itemid=188 <i>Repérage Focus Jazz 2013 :</i> • http://focusjazz.fr/focus2013/rep%C3%A9rage%20Focus%20Jazz.pdf
CRDJ en pays de la Loire	Pays de la Loire		www.crdj.org
Concours Jazz à la Défense	National		ladefensejazzfestival.hauts-de-seine.net/
Tremplin RéZZo Focal Jazz à Vienne	National		http://www.irma.asso.fr/Jazz-a-Vienne-ouvre-son-Rezzo
Tremplin Jazz à Vannes	National		http://www.jazzavannes.fr/index.php/tremplins-nantionaux
Tremplin Jazz d'Avignon	National		<i>Règlement 2010 :</i> • http://www.trempjazz.fr/reglement.pdf
Le FAIR	National		<i>Dossier de présentation, 2013:</i> http://www.lefair.org/wp-content/uploads/2009/02/DPI-mars-2013.pdf
Le Tour – TREMA	PACA		www.trema-paca.org/
Itinérances – Le RIF	Ile de France		www.lerif.org/itinerances/
Yvelive - Le Cry	Ile de France		http://www.lecry.com/yvelive.php
Tremolino	Pays-de-la- Loire		www.tremolo.com/
START PLAY REC - Domaine Musiques	Nord-Pas- de-Calais		• http://www.domaine-musiques.com/?-Start-Play-Rec-La-mobilité-pour-artistes-émergents , guide : http://on-the-move.org/files/Move-On_OTM-FR_final.pdf

Annexe 2 : Tableau de synthèse des différents types d'aides apportées par les dispositifs étudiés

Dispositif	Types d'aides
Jazz Migration	1 • Diffusion : tournée nationale et internationale 2 • Promotion : Accompagnement promotionnel, rencontres et discussions, invitation de professionnels français et étrangers aux concerts 3 • Production : disque (éventuelle) 4 • Insertion/formation (en cours de réflexion) : rencontres et de discussions sur la structuration du secteur, les voies de professionnalisation, etc.
Jazz en Scènes	1 • Diffusion : hors région sur une première partie 2 • Insertion/formation : accompagnement des artistes par les lieux
Jazz Emergence	1 • Diffusion : tournée interrégionale 2 • Production : résidence de création encadrée par un musicien de jazz 3 • Conseils et expertise : résidence encadrée par un producteur de jazz visant à observer et à conseiller le groupe pour mieux se faire promouvoir 4 • Promotion
Diffusion CRJB	1 • Diffusion : tournée régionale d'artistes locaux 2 • Promotion : édition des supports (affiches), relais sur le réseau et les moyens de communication du CRJB (site internet, Tempo magazine...) 3 • Conseils et expertise
Production CRJB	1 • Production : résidence de création rémunérée, enregistrement d'un album (éventuel) 2 • Conseils et expertise : sur le montage des dossiers et le soutien administratif 3 • Diffusion 4 • Promotion
Orchestre JAZZ(s)RA	1 • Production : résidence de création, répétitions encadrée par un musicien, enregistrement d'un album 2 • Diffusion : région et hors région 3 • Insertion/Formation : création d'un répertoire, rencontres professionnelles 4 • Promotion : DVD distribué à l'échelle nationale aux diffuseurs Jazz&MI
Djaz 51	1 • Production : résidence de création encadrée par un artiste, enregistrement (éventuel) 2 • Diffusion 3 • Conseils et expertise

Dispositif	Types d'aides
JAZZUS	1 • Production : résidence artistiques encadrée par un artiste, "accompagnement artistique et opérationnel de projet" 2 • Diffusion 3 • Conseils et expertise : "construction de leur projet"
Focus On	1 • Diffusion : en région et hors région 2 • Production : enregistrement album 3 • Promotion 4 • Conseils et expertise
Jazz à Tours	1 • Diffusion : Festival Emergences et lieux partenaires 2 • Promotion : relais pour tremplins, recherche de dates auprès des partenaires de l'école (privés, fêtes, festivals), 3 • Conseils et expertise : Aide au montage d'un dossier de presse. 4 • Insertion/formation : accompagnement à l'écriture (Big Day), à l'expérience scénique (Starting Blocks)
AJMi	1 • Production : Résidence de création rémunérée, production d'album sous le label AJMi Series (éventuelle) 2 • Diffusion : diffusion de projets produits dans le réseau 3 • Promotion
Le pôle Jazz en L'R	1 • Production : résidence de création rémunérée 2 • Diffusion : diffusion des projets produits dans 3 pôles régionaux, perspectives de développement de la diffusion en région et hors région 3 • Promotion : CD de compilation
Concours national de Jazz à la Défense	1 • Promotion : labellisation des lauréats 2 • Financement 3 • Diffusion
Tremplin JAZZ(s)RA	1 • Production et promotion : captations vidéo et sonore diffusées sur le site et utilisées librement pour leur promotion, labellisation du lauréat 2 • Diffusion 3 • Financement : rémunérations prestation à la finale du tremplin, défraiements des transports
Tremplin Jazz à Vienne	1 • Production : enregistrement en studio d'un CD 2 • Promotion : labellisation du lauréat 3 • Diffusion
Tremplin Jazz à Vannes	1 • Financement 2 • Promotion
Tremplin Jazz d'Avignon	1 • Production : enregistrement en studio 2 • Financement 3 • Promotion

Annexe 3 : Tableau de synthèse des dispositifs d'accompagnement nationaux et régionaux

Dispositif	Réseau de diffusion	Nb de grpes	Nb de concerts		Prise en charge		Cachet net/ musicien	Budget annuel (€)	
			Par grpe	Par édition	Cachets	Autres frais		Budget total	Dont cachets
Jazz Migration	National & européen (40 festivals AFIJMA & 28 clubs FSJ)	3	10 à 25	45	Lieux	AFIJMA	150 € (clubs) à 190 € (festivals)	150 000 ¹³	60 000 dont frais de concerts
Jazz en Scènes	National & interrégional (28 clubs FSJ)	55	1	55 (dont 25 1ères parties)	FSJ	Lieux	130 €	250 000 ¹⁴	48 000
Jazz Emergence	National & interrégional (5 festivals - 5 régions)	4	7 à 9	30	Lieux		110 €	40 000 à 45 000 ¹⁵	
Diffusion CRJB	Régional (28 membres)	6	3 à 6	40 à 50	Du coût chargé : à 50% par le lieu & 50% par le CRJB		150 € à 200 €	[63 356 (2011) 57 907 (2012)] ¹⁶	
Production CRJB	Régional - visée d'export hors région	1	3 min.	0 à 6				[4 321 (2011) 3 000 (2012)] ¹⁷	
Orchestre JAZZ(s)RA	Régional - visée d'export hors région (24 membres - Rhône-Alpes)	1	15		Lieux	JAZZ(s)RA	100 €	40 000 (2013)	
Djaz 51	Local (Reims Jazz Festival)	1	1		Djaz 51		150 €	5 000	
JAZZUS	Régional (Champagne-Ardenne)	1	1 à 2 (1ères parties)		JAZZUS			4 000 à 5 000	
Focus On	Régional (38 membres - Basse Normandie)	3	1 à 3	4 à 6	Focus On		120 €		4 100
Jazz à Tours	Régional (Centre)	12	2 à 3	40	Lieux				15 000
AJMi	Régional (PACA)	2 à 4	1 min.	2 à 4 min.	AJMi		150 €		
Le pôle Jazz en L'R	Régional (6 membres - Languedoc-Roussillon)	3	3 min.	9 min.					

¹³ = cachets et frais de concerts (déplacement et d'hébergement) + frais de fonctionnement AFIJMA/AJC

¹⁴ = cachets et frais de concerts + frais de fonctionnement FSJ/FédéliMa

¹⁵ = cachets et frais de concerts + frais de résidence

¹⁶ = engagements financiers des lieux de coproduction et du CRJB

¹⁷ = apport financier du CRJB pour la coproduction d'un spectacle

Annexe 4 : Tableau de synthèse des tremplins et concours

Dispositif	Réseau de diffusion	Nombre de formations finalistes	Nombre de concerts du lauréat	Budgets 2012
Concours national de Jazz à la Défense	National & international	10	1 minimum	Budget total = 10 670 €
Tremplin JAZZ(s)RA	Régional voire interrégional	6	10	Budget total = 30 000 € dont : • 3 000 € versés au prorata du nombre de concerts pour le groupe lauréat • Rémunération de 125 € par finaliste
Tremplin Jazz à Vienne	National (24 structures relais sur 22 régions)	12	4 (dont 1 première partie du festival)	
Tremplin Jazz à Vannes	National	9 à 12	1 (première partie du tremplin)	Budget des prix financiers estimé = 4 800 € avec 2 prix pour chacune des 3 catégories à : • 1er prix = 1 100€ • 2ème prix = 500 €
Tremplin Jazz d'Avignon	National (voire européen)	6	1 (première partie du tremplin)	Budget des prix financiers estimé = 2100 € 1. "Grand prix" 150 € par musicien lauréat 2. "Meilleur instrumentiste" =500 € 3. "Prix du public" =500 € 4. "Meilleure composition" =500 €

centre | régional | du jazz en | bourgogne